

Novembre 2018



TUNESISCH CHAMBRE
NEDERLANDSE KAMER TUNISO-NÉERLANDAISE
VAN KOOPHANDEL EN POUR LE COMMERCE
INDUSTRIE ET L'INDUSTRIE

الغرفة التونسية الهولندية للتجارة والصناعة

CTNCi

BIENTÔT SUR...



LA CONFIANCE, LE CŒUR DE NOS COMPÉTENCES...

Reporting Déjeuner Débat

01/11/2018 : PRÉSIDIÉ PAR MR LE GOUVERNEUR
DE LA BCT, SE MAROUANE EL ABASSI

NIEUWSBRIEF – NUMERO DOUBLE – NOVEMBRE 2018



BANQUE CENTRALE DE TUNISIE
La Convergence vers les standards financiers internationaux, un choix stratégique pour la Tunisie...

PARMI NOS NOUVELLES FORMULES DE MEMBERSHIP



GOLD



SILVER



HORTIMAG
Horticulture



OMV



Lingerie - Balnéaire

CTNCi

Sommaire

- Activité
- Actualités
- Coopération
- Entreprises de ce mois
- Membership
- Agenda des Foires et Salons
- Bibliothèque à la CTNCI

Programme d'activités 4ème trimestre 2018

Mission n°1 :

Actions en faveur du Développement des échanges commerciaux entre nos deux pays :

- 01/11/2018: déjeuner-débat présidé par SE Mr le Gouverneur de la BCT :
- Prochaine signature de la « Convention de Coopération » avec l'APII
- Prochaine mission de notre Secrétaire Général aux Pays-Bas
- Interventions en faveur de nos membres

Mission n°2 :

Accompagnements utiles aux entreprises auprès d'Autorités compétentes de nos deux pays :

* mises en relations, contributions à la résolution de leurs questionnements et coachings lors de contacts avec vis-à-vis : Autorités concernées, UGTT, DG des Douanes, BCT, UTICA, Ministère des Affaires Sociales, Ministère de l'Industrie et des PME, Ministère des Finances, CNSS, CNAM, CONECT, Gouvernorats: Bizerte, Silana, Kasserine, Ariana, Zaghuan, Monastir, Gafsa, Sidi Bouzid, ... APII, Cotunace... etc)

Mission n°3 :

Peser dans le Débat économique et dans les échanges entre les 2 pays en prévision d'être une Force de propositions, sans cesse mise à jour et plus performante («think tank»)

- Augmenter la visibilité de la Tunisie notamment aux Pays-Bas et proposer des politiques publiques en matière d'accès au marché néerlandais.
- Organiser des séances de réflexion et d'échange d'information.
- Fournir une information de qualité

Mission n°4 :

Sensibiliser membres / prospects de notre Chambre à participer effectivement aux grandes manifestations, conférences se tenant en Tunisie et aux Pays-Bas (développer travaux de recherches, internet)

ACTIVITES

01/11/2018 : déjeuner débat présidé par SE Marouane El Abassi, Gouverneur de la BCT

Ceci en présence notamment de Mr Wim Ulens, Attaché de Coopération Représentant Mr le Chef de Section Economique à la UE, Mr Mohamed Salah Frad, DG Sté UGFS-NA, Modérateur de notre déjeuner-débat parrainé par Stés VTL, UGFS-NA et Elbehi Future Concept (auxquelles nous réitérons nos meilleurs remerciements) De nombreux responsables et membres, Chefs d'entreprises installées en Tunisie et/ou aux Pays-Bas, très concernées par cet événement avec CR plus détaillé, repris en pages 8 à 29.



MISSION AUX PAYS-BAS

Le Secrétaire Général prévoit une visite aux Pays-Bas, à Utrecht pour :

- 1- participer au dîner des Ambassadeurs à Utrecht le 30/11/2018
- 2- rencontrer notamment divers membres / prospects de notre Chambre, désireux de développer leurs activités en Tunisie (filiale des sociétés mères, Utrecht ...)
- 3- poursuite le développement de membership néerlandais de notre Chambre
- 4- échanger perspectives de développer de nos relations économiques entre la Tunisie et les Pays-Bas avec :
 - * en particulier avec SE Elyes Ghariani, notre Ambassadeur aux Pays-Bas
 - * nos Représentants (FIPA Benelux et TTPO Rotterdam)
 - * et Institutions néerlandaises : NABC- NCH- EVD-CBI -VNO-NWO-DTTO et LTO
 - * KVK (Chambres de Commerce néerlandaises).

POT INFORMEL EN L'HONNEUR DE MR TON LANSINK, NOUVEL AMBASSADEUR DU ROYAUME DES PAYS-BAS À TUNIS

Notre Chambre prévoit d'organiser un Pot informel en l'Honneur de SE Ton Lansink (date à en convenir avec Mr l'Ambassadeur)



INFO**Signature de la «Convention de Coopération» avec l'APII**

Notre Chambre prévoit de signer une «Convention de Coopération» avec l'APII
Assuré d'une excellente coopération; initiative de nature à enrichir nos liens de travail et de collaboration future entre nos deux Institutions

**VISITE DE SE STEF BLOK, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGÈRES
DES PAYS-BAS, À TUNIS**


Ce 1er Novembre, Mr le Ministre SE Stef Blok, en visite officielle en Tunisie dans le contexte des relations bilatérales toujours plus étroites entre les Pays-Bas et la Tunisie; a été accueilli par son homologue Khemaies Jhinaou et reçu par Mr le Président de la République, Beji Caïd Essebsi et par Mr le Chef du Gouvernement, Youssef Chahed. Il s'est en outre entretenu avec des représentants de la société civile et des jeunes sur les perspectives d'avenir ainsi que du contexte social actuel du Pays. Les deux pays ont convenu de collaborer

ensemble sur des thèmes tels que la sécurité et la migration. En plus, les Pays-Bas intensifieront leur soutien au développement économique et à la transition démocratique. Finalement, un Mémorandum d'entente a été signé pour établir un dialogue régulier entre les Pays-Bas et la Tunisie.


DÉJEUNERS-DÉBATS : ULTÉRIEURS PROGRAMMÉS ET PRÉVUS

- Le Ministère de l'Industrie et des PME (SE Slim Feriani)
- Le Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (SE Sayida Ounissi)
- Le Ministère des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique (SE Anouar Maarouf)
- La BERD, Mr Antoine Salle de Choux
- L'AFD, Mr Jérémie Daussin-Charpantier



A SAVOIR : Nos interventions en faveur de nos membres :



Pour tout
soucis de
contacts

de nos membres avec Institutions tunisiennes
exp : **BCT, Min des Finances, DG des Douanes, CNSS, CNAM, Ministères MDICI, de l'Industrie et des PME, du Commerce, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, du Transport, des Technologies de la Communication et de l'Economie Numérique...** comme pour toutes mises en relations utiles entre nos membres.
Notre Chambre peut vous assister quant aux suivis de vos requêtes et assurer ensemble le déroulement utile en vue de solutions.



Coaching et contacts au profit de membres pour interventions utiles

STÉS MEMBRES	REQUÊTES	ACTIONS
R-Centifolias	DG des Douanes	Dossier clôturé
Eutriko	Auprès CNSS	Lettre à Mr le Ministre déposée 07/11 (suivi en cours)
CTE CFE	Auprès CNSS	Demande d'Audience avec suivi assuré
SAIPH	Ministère des Finances	A la grande satisfaction de notre membre
VTL	Ministère des Finances/BCT	Accompagné de SG du 23/10 (accueil positif et suivi assuré)
Capsa Frite	Auprès de la Délégation Wallonie-Bruxelles	Accompagné du SG à la grande satisfaction de notre prospect
Sté FLEXINOV	Auprès de la Sté TEXPRO CORP	accompagnement du SG: Mise en contact positive suite au déplacement et visite sur Site
Sté Rooya Trading Company	Auprès des Services Consulaires de l'Ambassade des Pays-Bas . auprès de la Sté FLEXINOV	-Notre lettre d'appui et Mises en contact utiles avec programme de visite entre membres - Mises en contact avec décision de visites
-Sté HADS	-Auprès du SG Ministère des Finances - Auprès de l'APII et du Ministère de l'Industrie, et des PME	-contact de notre SG avec un Responsable concerné du Min des Finances. - Déplacement de notre SG ce 02/10 à l'APII
-Sté TEXPRO CORP		
Sté Mazarine Energy Tunisia BV	Contacts avec Ambassade des Pays-Bas.	Rencontre fructueuse du 06/09
Sté ROOYA TRADING	Auprès de FIPA Benelux et n/Ambassadeur à la Haye (que nous remercions vivement)	suivi attendu à l'issue notamment du déplacement du SG aux Pays-Bas de la fin de ce mois.

■ COOPÉRATION

LES PAYS-BAS DÉBLOQUENT 2,8 MILLIONS D'EUROS POUR LA LUTTE ANTI-TERRORISME EN TUNISIE

Cette somme servira notamment à financer divers projets visant à la prévention de l'extrémisme violent et du terrorisme, a déclaré SE Mr le Ministre néerlandais des Affaires étrangères SE Stef Blok; ceci par la mise en place d'agents communautaires et en renforçant la Citoyenneté chez les jeunes.

■ LU POUR VOUS

Notre Membre, Monsieur Mohamed Aziz BACCOUCHE, DG, R-Centifolias, s'est vu consacrer un article élogieux par le célèbre Magazine Leaders du 22.10.2018 avec le titre suivant:

Mohamed Aziz Baccouche, un créateur tunisien de parfums, encensé à Grasse

Le Magazine a fait le portrait de notre Membre en rappelant que ce dernier a déjà fait la couverture d'un tout aussi célèbre mensuel spécialisé avec un titre sensoriel "L'homme qui parfume l'Afrique du Nord" et a évoqué le fait que Mohamed Aziz BACCOUCHE "vient de gravir un échelon dans le piédestal de la reconnaissance universelle suite à une participation assidue à une session de formation-crédation de 15 jours au sein du prestigieux "Grasse Institute of Perfumery" de Grasse, où il a décroché une nouvelle considération en recevant des mains du Président de cette honorable institution une attestation élogieuse qui l'autorise à entreprendre à son tour la mission de formation des aspirants-parfumeurs".

Par ailleurs, l'article a évoqué le fait que Monsieur BACCOUCHE a déjà créé quatre parfums dont il déposera bientôt les brevets auprès de l'institution en charge de la propriété intellectuelle et a rappelé

brèvement le background de notre membre, du village des roses l'Ariana, où il est né jusqu'à Grasse, la Capitale mondiale de la parfumerie, en passant par les rives enchanteresses du Lac Léman, où il avait décroché en 2008 avec brio son MBI au sein de la prestigieuse Ecole "HEC de Lausanne".

Souhaitons nous aussi à notre membre de persévérer "dans sa démarche triomphante vers le zénith".

Lien vers l'article

<http://www.leaders.com.tn/article/25751-mohamed-aziz-baccouche-un-createur-tunisien-de-parfums-encense-a-grasse>



■ SOLIDARITÉ

DISTRIBUTION ARTICLES HANDICAPÉS

Département Social :

-11ème Conteneur arrivé début Décembre 2018 des Pays-Bas :

*avec livraisons de 18 Chaises roulantes, couches, vêtements adultes, enfants..., 2 lits orthopédiques, 10 matelas, déambulateurs,...

*Distribution en cours en faveur notamment de nombreuses Institutions publiques et privées et via notre Chambre à de nombreux concitoyens handicapés et dans le besoin dans plusieurs Gouvernorats de la République et notamment de Médenine, Kasserine, Bizerte, Manouba, Tunis et banlieue...

D'autres photos de bénéficiaires de ses chaises notamment comme d'autres articles

20 ET 21 OCTOBRE 2018 : 1ÈRE ÉDITION DU FORUM DE LA MER

1ère édition du Forum de la Mer Bizerte 2018, qui s'inscrit dans le cadre de La Saison Bleue, organisée par l'Institut tunisien des études stratégiques (Ites) avec l'Union pour la Méditerranée et la Saison bleue, en partenariat avec la FAO (Nations Unies), l'Union européenne et l'Ambassade de France en Tunisie.



Cette manifestation a drainé une affluence énorme, ceci en présence notamment de MM Néji Jelloul, DG de l'Ites, Riadh El Mouakher, Ministre des Affaires Locales et de l'Environnement, SE Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur de France en Tunisie, Patrice Bergamini, Ambassadeur de l'UE, Mohamed Gouider, Gouverneur de Bizerte, d'Experts, chercheurs maritimes, personnalités politiques et autres spécialistes du domaine, de Tunisie et de l'Étranger, en particulier de France.

Objectif : conjuguer les efforts pour préserver les ressources de la Méditerranée, promouvoir l'économie bleue tout en sensibilisant l'opinion publique et les décideurs à la vulnérabilité du littoral et la pollution maritime. La première journée fut consacrée à des ateliers techniques autour de plusieurs grandes thématiques dont l'environnement marin, les industries, les investissements et infrastructures maritimes, les nouvelles frontières de la mer; alors que la deuxième journée a été marquée par l'organisation d'une session en plénière ouverte avec la participation de plusieurs invités et experts venus de France et de plusieurs autres pays méditerranéens.

A noter la participation très appréciée de Mr Bertrand Delanoë.

L'objectif de la Saison bleue est bien simple. En effet, il



s'agit de rassembler sous un même label de nombreuses initiatives ou manifestations mettant en valeur l'exceptionnel potentiel maritime de la Tunisie et celui de l'économie bleue tout en sensibilisant sur la vulnérabilité du littoral de la mer.

Pendant ces deux journées, Bizerte a vécu à l'heure de la fête de la mer. Des activités culturelles et des interventions urbaines ont animé la ville : exposition, gastronomie, compétitions nautiques, projections... Le tout suivi par un large public, tout particulièrement au Vieux port.

Notre Chambre a été représentée à cet important événement par son SG.

A noter:

- * que plusieurs membres de notre Chambre ont pu participer et prendre des contacts avec les convives présents

- * Mme Ines Hallab, Membre du Comité Directeur, présente



Dossier Spécial Déjeuner-Débat

Thème : Transparence
financière, standards
internationaux et la B.C.T

Présidé par SE Mr Marouane El Abassi,
Gouverneur de la BCT

Programme

- **Mr Mongi Goaid Secrétaire Général de la CTNCI : Allocution de bienvenue (Annexe 1)**
- **Intervention de Mr Wim Ulens, Macro-économiste, représentant Mr Gerald Audaz , Chef de la Section Economique, Délégation de l'UE (annexe 2)**
- **Intervention de Mr Mohamed Salah Frad, DG Sté United Gulf Financial Services Northa Africa (UGFS-NA), CIIA, Membre de l'ATAF, Président, ATIC, Modérateur (annexe 3)**
- **Intervention de SE Marouane El Abassi, Gouverneur de la B.C. (annexe 4)**
- **Interventions des participants : Q/R**

Transparence financière, standards internationaux et la B.C.T

Déjeuner-débat Présidé par
SE Mr Marouane El Abassi,
Gouverneur de la BCT.

Ceci en présence notamment de
Mr Wim Ulens, Représentant Mr
le Chef de Section Economique à
la UE, Mr Mohamed Salah Frad,
DG Sté UGFS-NA, Modérateur de
notre déjeuner-débat

Parrainé par Stés VTL, UGFS-
NA et Elbehi Future Concept
(auxquelles nous réitérons nos
meilleurs remerciements)



De gauche à droite : MM M. S Frad, M. El Abassi, M. Goaid et W. Ulens

Large auditoire très concerné et très réactif, participants attentifs

Une large Audience de participants : membres/prospects de notre Chambre de nationalités diverses (belge, canadienne, française et néerlandaise...), invités, notamment premiers Responsables d'entreprises résidentes, non résidentes multinationales off shore... Débats et discours très fructueux

et réponses obtenues à plusieurs interrogations. Représentants de la Presse et de Périodiques de notoriétés nationale et internationale... ont participé à cet excellent échange.



Salle bien remplie, nombreux convives



Mr. M. Goaid, accompagné de nos invités à l'accueil de Mr le Gouverneur



Mr le Gouverneur saluant son Comité d'accueil



clair que discussions déjà entamées...



Nos invités vers la salle «Kairouan»

Allocution de **Mr. Mongi Goaid** Secrétaire Général de la CTNCI

Souhaite la bienvenue à notre important Auditoire, à Mr Wim Ulens, Représentant Mr AUDAZ Gerald, Chef de la Chef de Section Economique à l'UE, Mr Mohamed Salah Frad, DG Sté UGFS-NA, Modérateur de notre déjeuner-débat, Comme à tout nos invités

Puis a évoqué certaines requêtes exprimées à l'intention de la BCT telles que:

-l'importance de la digitalisation des services financiers, du paiement par mobile, la mise en œuvre de toute mesure de nature à diminuer l'utilisation du cash pour le règlement des transactions.

*le resserrement de la liquidité bancaire et les conditions de refinancement des banques

*Le marché de Change tunisien

*Les réserves en devises portées à + 80 jours

Le secteur informel, la contrebande et les autres indélicatesses, constituant un manque à gagner fiscal pour l'Etat,

*l'inflation, les sujets liés à la conjoncture économique, au prix des matières premières etc

***les fiches d'investissements** et les transactions boursières

*le fonctionnement et le financement des **sociétés non-résidentes**

*les investissements des entreprises tunisiennes à l'étranger



(Intervention reprise en annexe 1)



Intervention de **Mr Wim Ulens**, Attaché de Coopération Représentant Mr le Chef de Section Economique à l'UE

A remercié la Chambre pour l'organisation de cette rencontre, autour d'un thème très intéressant et pertinent
Comme a exprimé sa joie de représenter l'UE pour la Tunisie, constamment au cœur de l'actualité politique et économique nationale
puis a évoqué les deux autres moteurs importants de l'Agenda global sur la transparence financière:

*la lutte contre les flux d'argent illicites, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme

* la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, qui de plus en plus, doit être abordée au niveau international.

(Intervention reprise en annexe 2)

Intervention de **Mr Mohamed Salah Frad**, Modérateur

A remercié la Chambre et a exprimé sa joie aujourd'hui de modérer ce déjeuner débat portant sur un thème au cœur de l'actualité économique de notre pays
Puis a présenté son intervention, y évoquant les trois dates importantes en Tunisie en matière de transparence financières
a évoqué enfin un autre chantier : la lutte contre le blanchissement d'argent et le financement du terrorisme.

(Intervention reprise en annexe 3)



Intervention de **SE Marouane El Abassi**, Gouverneur de la BCT



Dans une atmosphère très cordiale et détendue devant un important auditoire très attentif et à l'écoute de son intervention, SE Marouane El Abassi, a remercié notre Secrétaire Général pour la tenue de cette rencontre..

Comme a développé son intervention riche en enseignements, y présentant la Convergence vers les normes et standards financiers internationaux qui constitue un choix stratégique de la Tunisie.

Puis a évoqué : la refonte de la Loi portant de la BCT, refonte de la Loi Bancaire, l'adoption par la BCT d'un plan stratégique pour la convergence, le renforcement du cadre réglementaire régissant le dispositif de contrôle interne du risque de BA/FT Et enfin la démarche de la BCT pour la conduite du processus de la convergence

(Intervention reprise en annexe 4)

Notre Chambre lui réitère toute sa reconnaissance pour son intervention très instructive, très appréciée par nos participants qui nous l'ont aussitôt exprimé tant verbalement que comme par leurs nombreux feed backs reçus de, membres, 1ers Responsables, invités, de la Presse écrite, et/ou audio-visuelle... De nombreux et fructueux échanges ont eu lieu, réponses, éclaircissements apportés à plusieurs questionnements, échanges sur la situation présente prévalant dans notre pays, difficultés rencontrées, obstacles,... Période riche en événements nouveaux, porteurs d'espoirs, frémissements de la Croissance et garantissant une bien meilleure sécurité, avec plus grande responsabilisation et décentralisation de certaines décisions... Poursuivant cet échange d'informations, Mr le Gouverneur, SE Marouane El Abassi a fourni les réponses /éclaircissements réclamés enrichissant ainsi les débats ; ce dialogue a permis à de nombreux hommes d'affaires membres de notre Chambre, de mieux saisir les facilités disponibles à ce sujet.

La réunion touchant à sa fin,
Mr le Gouverneur reste très sollicité,





Mr le Gouverneur, se plie avec gentillesse et efficacité aux dernières questions



Mr le Gouverneur, notre Modérateur se félicite à la fin de notre réunion



discussion sympathique à la fin de notre réunion en présence de Mr l'Ambassadeur Tahar Cherif.

En clôture,

Cette rencontre a pu offrir à nos nombreux invités participants l'opportunité d'être éclairés quant aux perspectives existantes :

*d'une part, l'éclairage apporté par SE Marouane El Abassi, auquel nous nous faisons l'agréable devoir de lui réitérer nos

meilleurs remerciements pour sa parfaite communication de sujets et de questions souvent délicats et parfois difficiles

*d'autre part, discussions et interventions, avec suivis qui continueront d'être assurés par notre Chambre.

Toute autre requête en la mat-

rière reste la bienvenue ; notre Chambre y reste parfaitement disponible et prête aux suivis utiles et nécessaires pour obtenir les réponses adéquates aux requêtes que nous recevrons.

Notre déjeuner-débat a pris fin à 15h10

Annexe 1

Mr Mongi Goaid

Secrétaire Général de la Chambre Tuniso Néerlandaise

- Excellences, Mesdames Messieurs,
 - Mr le Gouverneur, Marouane El Abassi
 - Mme la Maire de Tunis, Souad Abderahim,
 - Mr le Chef de la Section Economique, Délégation de l'UE, Gérald Audaz, représenté par Mr Wim Ulens vous exprime, notre profonde gratitude, celle de nos membres pour votre présence importante, vos contributions, et pour votre précieux soutien personnel et continu aux travaux de notre Chambre,
 - SE Antonius Lansink, Ambassadeur du Royaume des Pays-Bas, et Mr Hans van Nieuwkerk, Chef de Mission Adjoint, prévus pour être dès nôtres, n'ont pu l'être, du fait d'une Délégation néerlandaise ministérielle, aujourd'hui à Tunis.
 Mes remerciements s'entendent également à Mr Mohamed Salah Frad, DG Sté UGFS-NA, CIIA, Membre de l'ATAF, et President ATIC, en sa qualité de Modérateur.

Je me dois d'ajouter également ma parfaite reconnaissance aux Sociétés VTL, UGFS-NA et Elbehi Future Concept, membres de notre Chambre, aujourd'hui Sponsors de notre déjeuner-débat,

Désolé, que Si Khaled Kacem, notre Président, n'ait pu être avec nous, pris par un engagement antérieur.

- Chères adhérentes, Chers adhérents, et Responsables d'entreprises,
 - Mesdames et Messieurs, Représentants de la Presse écrite et audiovisuelle,
 Infiniment ravi de vous compter aussi

nombreux aujourd'hui à ce déjeuner-débat, qui je l'espère, nous donnera l'enthousiasme pour retrouver qq ressorts perdus de l'esprit d'initiative, d'entrepreneuriat, de travail et de confiance.

Mr le Gouverneur, Si Marouane,
 Ce déjeuner-débat nous procure aujourd'hui l'opportunité :
 1) de créer des synergies entre les investisseurs tunisiens, néerlandais, européens, et autres,
 2) nous permet la recherche de meilleures solutions,
 3) et surtout de répondre aux nombreux questionnements de nos invités présents, désireux d'échanger avec vous et vos collègues, autour du thème :
« Transparence financière, Standards internationaux et la B.C.T »

Beaucoup de participants parmi vous, sont familiers à notre mode de communication, qui témoigne si besoin était :

* de la proximité de nos Institutions à tous les niveaux, ainsi que de leurs écoutes, de leurs feedbacks.

Nos déjeuners se veulent interactifs, associant les opérateurs de notre pays, appuyés, soutenus, voir accompagnés, par notre Chambre, accélérant ainsi l'intégration et le développement tant recherchés, et les solutions pratiques à leurs requêtes.

Dans un tel climat, des solutions, seraient à mettre en place et sans être exhaustif:

Répondre aux motifs d'inquiétude ressentis, en prenant avis d'entreprises



présentes nationales, multinationales membres de notre Chambre, et dont plusieurs traversent une période difficile.

Mr le Gouverneur,
 Nous sommes conscients de la gravité de la situation et nous savons tous que La BCT, est la face internationale de l'Etat car elle est la gardienne des équilibres économiques, et veille à garder sa crédibilité extérieure:
 et me dois de citer qq questionnements évoquées par nos membres, partenaires et collègues, une dizaine de sujets, sans être exhaustif:

-l'importance de la digitalisation des services financiers, du paiement par mobile, la mise en œuvre de toute mesure de nature à diminuer l'utilisation du cash pour le règlement des transactions.

-le resserrement de la liquidité bancaire et les conditions de refinancement des banques

-Le marché de Change tunisien enregistre depuis plusieurs semaines un mouvement baissier quant au dinar

tunisien.

*Les réserves en devises tombées à 70 jours, remontées hier à + 80 jours

Le secteur informel, 35% du PIB, la contrebande et les autres indélégatesses constituent un manque à gagner fiscal pour l'Etat,

*quelle est SVP votre projet de solution quant à ce phénomène ?

*peut-on aller efficacement et rapidement vers des négociations pour obtenir des résultats ?

-La maîtrise de l'inflation, établie à 7,4%, en septembre et qui relève notamment de distorsions structurelles :

*nécessité d'une politique mixte proactive et volontariste avec une contribution des Autorités Publiques

*les sujets liés à la conjoncture économique, au prix des matières premières etc

-les fiches d'investissements et les transactions boursières

-le fonctionnement et le financement des sociétés non-résidentes

-les investissements des entreprises tunisiennes à l'étranger,

-et enfin, le transfert des bénéfices et des dividendes et des frais d'assistance technique

Comment sortir de cette morosité, retrouver l'élan de progrès, fournir davantage d'efforts de communication positive et efficace, une diplomatie économique qui nous a souvent manquée ...

-Désireux, Mr le Gouverneur d'élaborer une feuille de route portant sur des mesures et actions concrètes et aussi rapides que possibles permettant de solutionner les difficultés évoquées,

Quelques mots au sujet, de notre « Key speaker » :

Si Marouane El Abassi est Docteur en Economie de l'Université de Paris I.

-Économiste principal au sein du Groupe de la BM depuis Janvier 2008, coordonne le Programme Pays, pour la Libye.

-En 2012, nommé Directeur du Bureau

de la BM en Libye.

a été également Conseiller Principal à IACE,

-Expert pour ITES,

-Conseiller Economique auprès du Ministre du Commerce, du Tourisme et de l'Artisanat chargé du pilotage du projet de développement des exportations financées par la BM.

-Agrégé d'économie, a été nommé Professeur titulaire à l'Université de Carthage en 2007.

-Plusieurs fois distingué pour l'excellence de son enseignement et de sa recherche, a publié plusieurs de ses articles dans des revues économiques de renom et a contribué à la rédaction de plusieurs ouvrages ;

Enseignant dans diverses disciplines et programmes de MBA, a été professeur invité à l'ICHEC de Bruxelles, à l'Université japonaise de Tsukuba et au Rensselaer Polytechnic Institute à New York.

Marié et père de 2 enfants

Mr le Gouverneur,

Notre Chambre bénéficie aujourd'hui d'un excellent crédit auprès notamment de ses vis-à-vis, de ses membres tuniso-néerlandais comme ceux d'autres nationalités,

leur apportant son plein soutien et coaching lors de leurs requêtes auprès de nos Autorités Administratives tunisiennes dont la BCT, et me dois en cette occasion de témoigner de l'excellent accueil, dont nous avons toujours bénéficié auprès de vos

collaborateurs, auxquels je réitère nos meilleurs remerciements.

Souhaite aujourd'hui recommander à nouveau avec insistance, l'obligation de notre part de respecter nos engagements écrits, de répondre avec célérité, afin de développer des rapports de confiance indispensables pour un bon climat d'Affaires, une meilleure Image, et davantage de crédibilité, Nous restons confiants malgré cette morosité,

que de tels événements, de pareilles rencontres, le soutien avéré de la BCT, votre feed back personnel attendu... pourront certainement contribuer à améliorer ce Climat des Affaires, merci Mr le Gouverneur, Merci Si Marouane, pour l'appui de votre Importante Institution à nos travaux comme de nos intervenants présents aujourd'hui répondant à leurs questionnements, et échanger ainsi avec vous en vue de la relance économique tant souhaitée et à laquelle nous croyons,

Un grand merci aux organisateurs de cette manifestation, à tous nos invités, nos 2 précieuses Assistantes Amira et Rim et Si Taoufik Sediri, de notre Agence « Spectra »

Merci pour votre attention et sans plus tarder, je cède la parole à Mr Wim Ulens de l'UE, représentant Mr Gérald Audaz, Chef de la Section Economique,
Cher Paneliste,
You have the floor,



Annexe 2

Allocution de M. Wim Ulens, Attaché Commercial, Représentant l'UE

Cher Mongi,

Vos Excellences, chers invités,
Je veux remercier la Chambre pour l'organisation de ce déjeuner-débat; qui, comme tous les événements de la Chambre, a un thème très intéressant et pertinent: la transparence financière et les normes internationales.

Je suis heureux de représenter l'UE ici aujourd'hui. Je remplace M. Audaz, chef de la section économique de la délégation; qui malheureusement ne pouvait pas être présent aujourd'hui. Comme vous le savez, le président de la Commission européenne - M. Juncker - s'est rendu en Tunisie la semaine dernière; avec le commissaire européen en charge du voisinage - M. Hahn. Cette visite de haut niveau réaffirme les liens étroits entre la Tunisie et l'UE; et le ferme engagement de l'UE à coopérer avec la Tunisie dans un large éventail de domaines qui sont dans notre intérêt commun.

La question de la transparence financière occupe une place très importante dans l'agenda mondial/global.

Ceci est motivé par des préoccupations quant à la soutenabilité du système financier. Un sujet de grande préoccupation depuis 2008; et encore; aussi au sein de l'UE. À cet égard, il y a bien sûr les différentes normes de Bâle. Dans l'UE elles ont été transposées à travers différentes directives sur les "capital requirements" (CRD I à IV). Ce sont des normes évolutives, qui doivent s'adapter à un secteur financier en pleine évolution, au développement de nouveaux produits financiers. Ceci implique aussi des obligations de reporting/ transparence pour le secteur

financier qui évoluent.

Il existe également deux autres moteurs importants de l'agenda global sur la transparence financière:

- Premièrement: la lutte contre les flux d'argent illicites, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme
- Deuxièmement: la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, qui de plus en plus, doit être abordée au niveau international.

Vous savez sans doute que l'UE a adopté cette année des mesures à cet égard qui ont eu un impact sur la Tunisie. Je parle bien sûr des listes. Tout d'abord, la Tunisie a été classée par l'UE comme une juridiction présentant des défaillances stratégiques en termes de lutte contre le blanchiment de l'argent et de financement du terrorisme.

En outre, la Tunisie a également été inscrite par le Conseil de l'UE en tant que juridiction fiscale non coopérative, en raison de l'existence de pratiques fiscales qui ont été considérées par l'UE comme dommageables et concernaient surtout l'existence d'un système d'impôts sur les sociétés distincte pour les entreprises exportatrices et les entreprises financières fournissant des services à des non-résidents; dans le cadre du système off-shore.

Je voudrais profiter de cette occasion pour donner une brève mise à jour sur les deux "listings".

Premièrement, je voudrais préciser qu'à présent la Tunisie continue de figurer sur les deux listes. C'est normal parce qu'aucune mise à jour des listes n'ayant été programmée jusqu'à présent.

Deuxièmement, je voudrais souligner que la Tunisie n'est pas le seul pays sur



ces deux listes. Les deux procédures sont appliquées globalement et de manière égale, et n'ont pas ciblé des pays spécifiques.

Sur le listing sur la fiscalité, vous vous souvenez peut-être que la Tunisie a d'abord été mis sur une liste noire en Décembre 2017, et en Janvier 2018, elle a été transféré vers une liste « grise »; après qu'elle s'est engagée à faire des modifications. Début 2019 la liste sera révisée par une commission avec des représentants des Etats-Membres de l'UE, et sur cette base le conseil de l'UE décidera sur une liste actualisée.

Vous savez que dans le projet de loi de finance 2019 il y a un certain nombre de propositions de modifications au régime d'impôt sur le revenu des sociétés, et en particulier au traitement fiscal du secteur offshore. Si la Commission des Etats Membres conclut que la Tunisie a respecté ses engagements, le Conseil européen va bien sûr tirer la Tunisie de cette liste. Cette évaluation et décision est prévu pour début 2019.

Je ne suis pas responsable pour cette évaluation et, par conséquent, je ne peux faire aucune déclaration ferme sur les résultats. Cependant, nous sommes encouragés par les efforts entreprises par la Tunisie et par le dialogue constructif que nous avons eu avec les autorités tunisiennes dans ce processus.

Concernant la liste européenne des juridictions à haut-risque en matière de lutte contre le blanchiment d'argent; je veux vous rappeler que cette liste est assez nouvelle et a été préparée pour la

première fois en 2017, suite à l'adoption de la 4^{ème} directive européenne sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme – adopté en juin 2017. Cette directive crée un listing européen des pays avec des défaillances et cette liste européenne se base principalement sur les décisions du GAFI, qui est bien sur l'instance mondiale établi pour développer des normes sur le blanchiment et de veiller sur leur application. La liste européenne est donc principalement une transposition des décisions du GAFI. En 2017 le GAFI a classé la Tunisie parmi les juridictions présentant des défaillances (ensemble avec certains autres pays), et c'est aussi l'année dans lequel l'UE a commencé à préparer sa propre liste basée sur les décisions du GAFI et on a donc du inclure la Tunisie.

Étant donné que l'UE s'appuie actuellement sur l'évaluation du GAFI, l'UE retirera la Tunisie de sa liste si et quand le GAFI modifie son évaluation de la Tunisie.

Nous comprenons qu'une nouvelle décision de GAFI est à venir et nous espérons que ce sera une décision positive pour la Tunisie. Et si tel est le cas, la Tunisie sera également retirée de la liste de l'UE.

Nous sommes conscients que la Tunisie a adopté un plan d'action pour remédier aux faiblesses identifiées par le GAFI; et au cours de cette année, nous avons assisté à de nombreuses mesures législatives et réglementaires, ainsi qu'au renforcement des capacités des différents acteurs concernés. Et l'UE a aussi fourni une assistance technique à certaines de ces réformes en cours; et nous sommes très disposés à continuer à soutenir ces réformes dans l'avenir. La lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme est un combat permanent qui touche tous les pays; y compris les pays de l'UE. Vous savez peut-être que dans un certain nombre de pays de l'UE les autorités de surveillance financière ont récemment sanctionné très lourdement

certaines banques prestigieuses pour des infractions contre les obligations de rapportage des transactions suspectes. C'est donc une problématique qui nous touche tous.

En dans ce sens-là, les efforts de la Tunisie doivent se poursuivre, même si la Tunisie sera retirée de la liste du GAFI. Cette lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme est très pertinent pour la Tunisie, compte tenu des risques spécifiques auxquels elle est exposée et vue la taille importante de l'économie informelle et illicite. On espère donc que la Tunisie peut mettre en œuvre le plan d'action agréé avec le GAFI et que chaque organisation concernée (les banques, mais aussi les avocats, les notaires, les experts-comptables, etc.) assume énergiquement leur rôle de veille et de vigilance.

Je vous remercie encore une fois pour l'invitation et vous souhaite un bon déjeuner et un bon débat.

Annexe 3

Allocution de Mr Mohamed Salah Frad, DG Sté UGFS-NA, Modérateur



- Monsieur Wim Ulens, Macro-économiste, représentant Mr Gerald Audaz, Chef de la Section Economique, Délégation de l'UE

- Mme Souad Abderrahim, Maire de Tunis

- Monsieur Marouane El Abassi, Gouverneur de la B.C.T

Si Mongi,

Mr Mongi Goaid SG CTNCI

Mesdames Messieurs les Responsables d'Institutions bancaires, financières, Mesdames Messieurs les membres de notre Chambre résidents en Tunisie et/ou aux Pays-Bas, Chers invités /membres de plusieurs

autres nationalités

C'est un honneur pour moi de modérer ce déjeuner débat portant sur un thème que je considère au cœur de l'actualité économique de notre pays : «Transparence financière, standards internationaux et la B.C.T» et j'attends avec impatience l'intervention de notre Gouverneur si Marouane El Abassi, qu'on remercie d'avoir accepté de suite d'intervenir à ce sujet, et qui n'est autre que mon cher Professeur à l'IHEC. Le plaisir pour moi est donc double.

Etant à la base analyste financier de métier, je dois vous avouer que j'ai été séduit et ai accepté avec plai-

sir à modérer ce sujet.

L'importance de traiter ce sujet à ce moment précis, qui est caractérisé par le Statut de la Tunisie comme partenaire privilégié avec l'Union Européenne, l'adhésion à l'Aleca, le GAFI, s'inscrit dans la démarche de Convergence vers les standards internationaux au niveau de la transparence financière, mais aussi cette volonté d'améliorer l'attractivité de notre pays, spécialement l'attractivité économique. L'amélioration récente de notre rang « Doing Business » en témoigne.

En faisant mes recherches (mon homework) sur l'effort de la Tunisie en matière de transparence financière, je tombe sur trois dates importantes :

- En 2005 : Loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, cette loi a apporté des améliorations significatives qui ont concerné le renforcement de l'indépendance des commissaires aux comptes (mandats), le renforcement du contrôle des comptes des sociétés (deux CAC pour certaines sociétés), la communication des états financiers à la BCT, la constitution des comités permanents d'audit, et la divulgation des informations financières par les sociétés faisant appel public à l'épargne

- La deuxième date est venue après la révolution en mai 2011, avec la Circulaire de la BCT 06/2011 visant le renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit par la définition de la mission du conseil d'administration et ses différents comités (de crédit, de risques, permanent d'audit, et de rému-

nération), l'exigence d'avoir des membres indépendants au sein du conseil d'administration

- Dernière date, la promulgation le 11 Juillet 2016 de la loi bancaire 2016-48, qui est venue renforcer l'indépendance de la BCT, la création de comité de surveillance le renforcement du reporting, et d'une manière générale renforcer la gouvernance bancaire.

Ainsi, sur ce volet, je considère que la promulgation de ces différentes lois montre une vraie volonté pour le renforcement de la transparence financière, mais aussi le rôle fondamental de la BCT.

Autre chantier, qui n'est pas des moindres, la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et là nous avons un deadline en Janvier 2019 pour sortir de la black list de la GAFI. Nous savons que la BCT a publié en date du 19 septembre 2017 une nouvelle circulaire portant sur les règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Ma question pour monsieur le Gouverneur, savoir ce que nous avons fait pour

parvenir. Plus généralement, est ce qu'il suffit de changer la réglementation pour dire que nous luttons contre le blanchiment ? Nous attendons un éclaircissement de la part de si Marouane.

Je ne vais pas m'attarder car je n'ai que 10 minutes, et il ne reste que une ou deux minutes, il y a d'autres aspects qui méritent une explication de la part de Monsieur le Gouverneur que je citerai de manière télégraphique :

- Le passage de Bale1 à Bale 2 et Bale 3 : Quel est le calendrier ?
- Les enjeux de l'adoption des IFRS
- La question relative à la levée du secret bancaire
- La nouvelle la loi sur la déclaration de patrimoine et la lutte contre l'enrichissement illicite
- Le projet de registre national des entreprises

Je vais m'arrêter là, et je cède la parole à Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale, mon professeur, si Marouane El Abassi pour intervenir sur « la Transparence financière, standards internationaux et la B.C.T».

Il aura 30 minutes pour le faire.



Annexe 4

Allocution de SE Marouane El Abassi, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie

Transparence financière, standards internationaux et la BCT



LA CONVERGENCE : UN CHOIX STRATÉGIQUE POUR LA TUNISIE

* La convergence vers les normes et standards financiers internationaux a toujours constitué un choix stratégique de la Tunisie, à toujours avancer en vue de se hisser aux normes, à toujours avancer et de réussir son intégration dans l'économie mondiale.

*la convergence est un processus graduel s'inscrivant dans le cadre du plan d'actions 2013-2017 qui a servi de base pour l'accès au statut de partenaire privilégié de l'UE mais aussi un choix stratégique et une ligne directrice qui a animé tout le processus de réformes engagées depuis 2012

LA CONVERGENCE

*sur le plan national, le processus de convergence est enclenché effectivement dans le cadre d'une approche multidimensionnelle :
-création en mars 2013 dans le cadre de l'OPEN GOV d'une Commission mixte pour la transparence financière (Ministère des Finances –Organisations de la

société civile)

-adhésion du CMF à l'accord multilatéral de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV), visant à mettre en place des standards internationaux afin d renforcer l'efficacité et la transparence des marchés financiers ;

-adoption par la BCT d'un plan stratégique 2016-2020 pour la convergence vers les standards bâlois et l'adoption des normes IFRS par les banques ;
-engagement de négociations avec l'UE pour l'adhésion de la Tunisie à l'ALECA

LA CONVERGENCE : SECTEUR BANCAIRE

*l'année 2016 a constitué une année charnière ayant marqué l'entrée du secteur bancaire dans un nouveau pallier de réformes illustrant d'une manière explicite l'engagement de la BCT dans une optique de convergence totale vers les standards internationaux et particulièrement les directives européennes , à travers les axes suivants :

-refonte de la loi portant statuts de la BCT
-refonte de la loi bancaire

-adoption d'un plan stratégique pour la convergence vers les standards bâlois et les normes IFRS
-renforcement du cadre réglementaire régissant le dispositif de contrôle interne du risque de BA/ FT

LA CONVERGENCE : SECTEUR BANCAIRE

Axe 1 : refonte de la loi portant statuts de la BCT

*la refonte des statuts de la BCT (loi 2016-35) a eu pour apports notamment :
-le renforcement de l'indépendance de la BCT
-l'élargissement des missions de la BCT (en plus de la mission de la stabilité des prix) : stabilité financière , surveillance des systèmes des paiements , protections du consommateur...
-la consolidation de la politique macro-prudentielle en vue de prévenir et d'atténuer le risque systémique pouvant affecter la résilience du secteur financier : création d'un comité de surveillance macro-prudentielle et de gestion des crises financières,
-le renforcement du reporting et de l'accès à l'information,

-l'institution de l'Observatoire de l'Inclusion Financière,
-la mise en place d'un mécanisme de prêteur en dernier ressort.
La convergence : secteur bancaire

Axe 2 : refonte de la Loi bancaire

• La refonte de la Loi bancaire (Loi 2016-48) s'est inspirée des meilleures pratiques internationales avec comme toile de fond la consécration des principes de gouvernance, de transparence et de concurrence équitable dans la régulation du marché interbancaire.

Ses principaux apports sont :

- la révision de conditions d'accès à l'activité bancaire surtout avec l'adoption d'une autorité d'agrément collégiale indépendante,
- le renforcement de la gouvernance bancaire et des pouvoirs de surveillance de la BCT
- L'institution d'un régime de résolution ordonnée des difficultés bancaires et la création d'un fonds de garantie des dépôts bancaires.

Axe 3 : Adoption par la BCT d'un plan stratégique pour la convergence

- L'adoption par la BCT d'un plan stratégique quinquennal 2016-2020, pour :
 - la convergence à l'horizon 2020 du cadre prudentiel tunisien vers les standards bâlois, ce qui aura pour conséquence d'améliorer davantage la transparence
 - l'adoption à l'horizon 2021 des normes IFRS par les banques et les établissements financiers, contribuant à offrir une plus grande transparence en matière de communication financière
- L'Implémentation de ce plan se trouve à une phase avancée. Les réalisations à ce titre ont concer-

né :

- la mise en place en 2016 des exigences en fonds propres pour couvrir le risque opérationnel
- la publication en 2016 d'une circulaire mettant à la charge des banques et établissement financiers de développement des systèmes de notation interne des contreparties
- la mise en place en 2018 d'exigence en fonds propres pour couvrir le risque de marché
- l'engagement à partir du second semestre 2018 des travaux pour le passage du cadre prudentiel tunisien d'une base sociale vers une base consolidée

Axe 4 : renforcement du cadre réglementaire régissant le dispositif de contrôle interne du risque de BA/FT ;

- Dans le cadre du renforcement de l'effectivité du dispositif national de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, la Tunisie travaille en collaboration avec le GAFI et le GAFIMOAN pour la mise en œuvre du plan d'action adopté lors de la Plénière du GAFI (tenue à Buenos Aires en Novembre

2017)

Ce plan d'action a permis notamment ce qui suit :

- adoption par les autorités de régulation et de supervision du secteur financier de l'approche basée sur les risques lors de la conduite de missions d'inspection ;
- renforcement de la transparence des personnes morales et notamment les sociétés, à travers la mise en place de mécanisme qui permet une meilleure identification des bénéficiaires effectifs conformément au standard international en la matière. Une nouvelle Loi sur le registre des sociétés est en cours de publication ;
- Mise en place d'un mécanisme effectif de gel des avoirs des terroristes conformément aux Résolution du Conseil de Sécurité des nations unies 1267 et 1373 ;
- renforcement de la supervision du secteur associatif en adoptant l'approche basée sur les risques ;
- implication des professions « non financières désignées » dans le dispositif de lutte BA/FT
- Le renforcement continu du cadre réglementaire régissant au niveau des banques la conformité technique et l'effectivité du dispositif de contrôle interne du risque



de BA/FT en conformité avec les recommandations du GAFI :

- -La publication en Octobre 2018 d'une circulaire relative aux règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, l'objectif étant d'assurer une conformité totale de l'arsenal réglementaire bancaire tunisien aux standards internationaux ;

DÉMARCHE DE LA BCT POUR LA CONDUITE DU PROCESSUS DE CONVERGENCE

- La ligne de conduite adoptée par la BCT pour s'assurer de l'acceptabilité des réformes et de leur adaptation aux capacités des banques est axée sur 4 principes :
- La Communication et la transparence : informe la profession sur les projets futurs et consultation préalable

- L'adoption d'une politique de réforme graduelle selon une cadence réfléchie tenant compte, de l'opportunité mais également du coût de la transposition d'une réforme
- L'élaboration pour toute réforme des études d'impact (QIS) pour quantifier l'enjeu financier et faciliter la prise de décision
- Le renforcement de la capacity building tant au niveau de la BCT qu'au niveau de la profession.



MR TAHAR CHERIF EX AMBASSADEUR À BRUXELLES



De part ma fonction, j'ai vécu le pénible classement de la Tunisie dans les listes noires. On a tout fait pour convaincre les Députés européens pour annuler l'inscription de la Tunisie sur cette liste, malheureusement on n'a perdu de 19 voix. Avec 257 Députés qui ont voté pour la Tunisie, le nombre était insuffisant pour sortir la Tunisie de cette liste. Je voudrai faire un

commentaire pour l'UE. Ce classement est une aberration, d'autant plus que le Gouvernement tunisien a donné des

engagements. Malheureusement le Commissaire chargé de la justice, Mme Jourová tenu bon.

On lui a pourtant cité des exemples de pays dont la situation est similaire à la notre en vain. La Tunisie est un paradis mais pas un paradis fiscal. La question des avantages accordés par la Tunisie aux investisseurs offshore remonte à 10 ans et les premières discussions se sont faites au niveau de l'OCDE à Paris où la Tunisie a défendu de son mieux le Code des investissements et spécialement les mesures qui accordaient des facilités aux entreprises offshore. Tout le monde était convaincu du bien fondé de ce système, jusqu'au moment où le GAFI, qui n'est qu'un Organe consultatif, a rendu son avis. L'UE n'a pas de système propre d'évaluation. Si cette décision émanait d'un système d'évaluation propre à l'Europe, on aurait pu accepter cette décision.

J'ai une deuxième question à mon ami Si Marwen, concernant l'endettement de la Tunisie auquel j'ai contribué un peu à

cause des contacts que j'ai établis au nom de mon pays avec la BEI et l'UE etc... Ces derniers jours, on est entrain de parler des remboursements prévus en 2019 dont les chiffres me paraissent ahurissants. J'aimerais savoir qu'envisage de faire la Banque Centrale pour faire face à ces remboursements.

MR CHAFIK EL BEHI **SPÉCIALISTE DES SALLES DE MARCHÉS DES BANQUES ET D'INSTITUTIONS FINANCIÈRES**



Les salles des marchés sont notre corps de métier depuis 13 ans. Nous importons des technologies de Suisse et d'Angleterre. Tout au long de notre existence nous travaillons normalement et nous n'avons jamais confronté de problème pour sortir des devises. D'habitude quand on importe des marchandises on a droit à l'AVA.

L'année dernière on a importé moins de 100.000 TND mais on a été contraint de déposer un formulaire F1 à la Banque Centrale. Et là je vous évite les détails de ce que nous avons vécu comme surprises, perte de temps et d'effort dans les couloirs. C'est une expérience difficile à vivre. Par exemple si je dois me déplacer à l'étranger dans un délai de 2 jours, avec la Banque Centrale, il est impossible d'avoir le formulaire F1 approuvé dans ces délais.

Ma question pourquoi avoir plafonné ces montants à 100.000 TND ?

J'ai aussi une recommandation à faire. Indépendamment de ce plafonnement, pourquoi ne pas faciliter les procédures de ces opérations et permettre de les faire en ligne par exemple ?

Ma 2ème question concerne les bureaux de change (intermédiaires financiers dont le métier consiste à assurer le change manuel, c'est-à-dire échanger immédiatement une devise contre une autre- NDLR). Pour ouvrir un bureau de change les procédures prévoient un agrément par personne ce qui limite l'ouverture de ces bureaux dans plusieurs villes et empêche de faire travailler des employés dans chacun de ces bureaux.

MR ALI SALAH BEN HADID **ANCIEN DIPLOMATE, AVOCAT D'AFFAIRES**



Je voudrais soulever des questions d'ordre pratique que se pose, tout citoyen n'ayant pas nécessairement une formation financière de pointe. Aujourd'hui chaque étranger qui visite la Tunisie après l'avion prend contact avec notre pays lors de son passage à l'aéroport. Le personnel des succursales des

banques installées là-bas manque évènement de respect envers leur client. Je vous évite les détails du parcours du combattant et de la patience dont doit faire preuve tout étranger et fortiori investisseur pour une simple opération de change.

La Banque Centrale doit à mon avis se pencher sur l'attitude des banquiers. La majorité des services sont dictés par un esprit hautain. Il n'y a pas d'esprit commercial, accueillant pour bien traiter le simple client et même l'investisseur. Pour se convaincre de l'absence de cet esprit, on peut relever l'exemple du téléphone auquel les employés des banques ne répondent presque jamais, ces employés de guichet qui s'amuse sur les réseaux sociaux avec leur Smartphone quand il y a des clients qui attendent en face du sans oublier de citer les pannes du système informatique assez souvent en dérangement.

Les investisseurs sont très découragés non seulement par la situation délicate du pays mais aussi par l'attitude d'une grande partie des services des banquiers tunisiens. Merci.

MR ULRICH BRUNNHUBER **CHEF DE MISSION DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT BEI**



Tout d'abord, merci Si Marwen pour la parole franche, les engagements très clairs et pour le discours inspirant et qui redonne du courage. Je souhaite revenir brièvement sur une remarque de son Excellence l'Ambassadeur à Bruxelles et concernant la lourdeur de l'endettement. Hier votre Ministre des Finance a dit

à Express FM que la dette publique a atteint 71,7% du PIB en 2018.

J'ai, pour ma part, un constat et une question.

Le constat, c'est que lorsque vous regardez un peu le voisinage vous allez constater qu'il ya des pays où l'endettement sur PIB est beaucoup plus élevé. Il faut voir de quelle type d'endettement il s'agit concernant la Tunisie. Un endettement pour un investissement n'est pas un endettement. Il a une rentabilité financière mais aussi une rentabilité économique. Vous allez voter pour un plan quinquennal 2016-2020, je vous encourage de l'exécuter.

Nous BEI, on est prêt à investir et à tenir nos promesses faites lors de la conférence Tunisia 2020. Il faut regarder les chiffres de l'endettement avec cette logique. Est ce que cet endettement sert à payer les dépenses courantes ? ou est ce que c'est un endettement au titre de l'investissement ? C'est par l'investissement avec vos partenaires internationaux tel que la BEI que vous pouvez aller de l'avant.

Monsieur le Gouverneur, permettez-nous d'avoir votre lecture sur cette question ainsi que le mix qu'il ya dans le pourcentage de 71 précité. Merci.

MME FATMA THABET CHIBOUB

PDG DE LA ZONE FRANCHE DE BIZERTE



Mon intervention est en rapport avec la question de l'onshore et de l'offshore. Effectivement on a des inquiétudes à la zone franche de Bizerte. J'essaie d'être une porte parole des entreprises qui à 95% sont étrangères et travaillent totalement à l'export. Ils ont investi en Tunisie et ont même fait des extensions à partir de 2011 ce qui crée chaque année

plus d'emplois. Pour ce qui est de l'obligation de rapprochement (entre IS des entreprises résidentes et non résidentes exigé de la Tunisie par l'UE- NDLR), pourquoi cette obligation ne s'applique pas à la Pologne ou aux Îles Canaries par exemple et nulle part en Europe ? Pourquoi accepte-t-on qu'elle soit une obligation pour la Tunisie ? alors qu'il y a par ailleurs des pays, comme le Maroc à titre d'exemple, qui indiquent clairement dans leurs sites Web que les avantages accordés ne vont pas changer durant les 20 prochaines années ?

Pourquoi cette différence de traitement, est ce qu'on veut pénaliser ceux qui réussissent ou veut-on donner des privilèges aux pays de l'Est pour que les investissements ne soient pas réalisés en Tunisie ?

MR MOHAMED CHAABOUNI

DG VIVO ENERGY – PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS AU SEIN DE L'UTICA



Je rebondis sur le commerce illicite ou la contrebande. C'est un fléau qui nous impacte tous. Bien sûr ce n'est pas que l'affaire de la Banque Centrale, c'est l'affaire de tous et c'est un sujet auquel toutes les parties prenantes doivent collaborer ensemble y compris le consommateur lui même.

Ma question quelles sont les nouvelles initiatives ? est ce que vous pouvez nous en dire un peu plus par rapport à la contribution de la Banque Centrale sur cette affaire-là notamment en termes de gestion du cash parce que finalement cette activité ne vit que de cash et non de virements, chèques bancaires et autres ?

MR MOHAMED SALAH FRAD

MODÉRATEUR



On va peut être commencé à répondre aux interrogations des présents sur 2 questions concernant

- La position de la Communauté Européenne concernant le listing de la Tunisie
- et aussi la convergence offshore onshore

MR WIM ULENS

REPRÉSENTANT UE



Concernant les liens entre l'UE et le listing GAFI, effectivement en ce moment le listing sur le blanchiment d'argent de l'UE se base surtout sur l'évaluation qui est faite par le GAFI (Groupe d'action financière, organisme intergouvernemental de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme – NDLR).

Le Gafi a ses propres ressources humaines et suit une certaine planification dans ses évaluations. Il n'évalue pas tous les pays tout le temps. Il y a eu peut être la malchance que pour la première fois que la Communauté Européenne établit sa liste, la Tunisie venait tout juste d'être évaluée par le GAFI et que cela soit tombé sur elle. C'est peut être une coïncidence malheureuse qui donne l'impression que la Tunisie était ciblée. Mais l'UE doit suivre l'avis du GAFI. Bien sur on peut toujours argumenter en disant que la Communauté Européenne doit avoir ses propres critères d'évaluation qui sont additionnels et qui prennent en considération l'impact direct sur certains pays. Je pense que ces éléments doivent être pris en considération. Mais on veut aussi et en même temps soutenir le système du Gafi auquel les Etats membres de la Communauté Européenne contribuent.

Concernant le régime offshore, les règles européennes permettent des incitations fiscales dans certaines mesures. Ce qui est problématique pour nous, c'est l'application d'un régime particulier et donner des incitations fiscales, simplement sur la base qu'on soit ou non en présence d'un exportateur. Il faut regarder dans les détails, mais il y a encore des possibilités de donner des incitations fiscales à des investisseurs. Mais un régime de competing contexte diversifié (spécial – NDLR) pour les exportateurs, n'est pas en principe possible? C'est à la Tunisie de trouver un système fiscal compétitif qui encourage les investissements à travers des instruments un peu plus sophistiqués et plus ciblés.





REPONSES A LA PREMIERE SERIE DE QUESTIONS

SE MAROUANE EL ABASSI
GOVERNEUR DE LA BANQUE CENTRALE

Je vais essayer de regrouper les questions et essayer d'y répondre ensemble. Il ya trois questions.

La première concerne l'endettement ; L'endettement a augmenté, c'est un fait. La Tunisie est en crise de manière claire depuis 2008 avec la première crise financière et jusqu'à 2018,



Premièrement, si vous évaluez la croissance, elle est de 1,5 point. Comment voulez vous qu'une économie fonctionne avec des taux de croissance aussi bas?

Deuxième constat malheureux, le taux d'épargne a baissé de presque 22%.

Troisièmement, le taux d'investissement public et privé a lui aussi baissé de 8 points. Un pays qui n'épargne pas comment voulez vous qu'il investisse ? S'il est bon il va faire appel à l'investissement étranger. Je peux aussi comprendre le fait que quand vous avez des difficultés économiques, parfois on règle les questions politiques aussi par une emprise sérieuse sur les questions économiques. Quand j'aurai fini mon travail à la Banque Centrale, j'écrirais un livre sur ce que j'appelle les opportunités perdues. Et en Tunisie des opportunités perdues, on en a eues. Personnellement, j'ai passé une bonne partie de ma vie professionnelle que ce soit à l'Université, aux Cabinets ministériels ou à l'Institut Tunisien des Études Stratégiques où j'ai dirigé deux ou trois études stratégiques

et je n'ai vu aucune de ces études se concrétiser. Je peux dans le détail vous dire ce qu'on a perdu dans le secteur du tourisme, ou celui du commerce ou ce qu'on est aujourd'hui entrain de perdre en termes d'aménagement du territoire, ou la fameuse voiture populaire etc... et ce sont des exemples des pertes constatées parce qu'on n'a pas pris les bonnes décisions. Moi je constate des faits : l'investissement, aujourd'hui en 2018, et par rapport à l'année dernière comme d'ailleurs les 5 ou 6 années qui précédent, a augmenté de 3% chaque année. Cette année, il a augmenté de seulement 1,1% et l'année prochaine il va commencer à baisser. Le point d'inflexion sera à partir de 2019.

Maintenant si vous comparez la Tunisie

à la Jordanie qui est au même niveau, mais qui quand elle a commencé à avoir des problèmes: l'Arabie Saoudite y a mis 1,5 milliards de dollars dans son compte à la Banque Centrale. La même chose pour l'Egypte. Nous on est un pays où c'est l'Union Européenne qui est notre partenaire économique privilégié, on a l'Algérie et la Libye qui ont 200 Milliards de Dollars de réserves et nous devons nous aller sur le marché international pour seulement 500 millions d'Euros. C'est une vraie question qu'on doit se poser aujourd'hui. Je suis aussi d'accord avec vous que la Tunisie n'a pas su vendre ses assets (ses avantages – NDLR). La Tunisie est un pays riche en termes d'assets. Chaque coin en Tunisie est une valeur où on peut investir (le tourisme, le commerce, l'industrie, l'agriculture, l'agro alimentaire, le tourisme culturel, le tourisme saharien etc... Il n'y a que des investissements possibles et imaginables.

Concernant l'endettement, on est en train de gérer cette question avec celle du déficit budgétaire. S'il y a bien une question sur laquelle on a travaillé cette année, c'est bien celle-ci.

Même en termes d'accès au niveau du marché intérieur car chaque fois que vous avez un budget, il y a des financements internationaux et des financements locaux.

Cette année le Ministre des finances a fait du bon recouvrement au point de ne pas utiliser les 2,6 milliards de dinars qu'il avait au niveau de son marché intérieur. Il a utilisé un milliard de moins et il a moins demandé au niveau du marché monétaire et donc moins créé de tension sur ce marché. C'est une excellente chose. Maintenant et pour poursuivre concernant l'endettement, c'est un numérateur sur un dénominateur, faisons en sorte à ce qu'on ramène l'investissement, les IDE et la croissance, vous allez voir que le déficit va baisser de lui-même. C'est ce qui est le plus important et ce qu'on doit faire.

En regards à la question du Gafi, personnellement je prends la chose d'une manière positive. En matière de commerce informel, la CTAF, la commission tunisienne d'analyses financières, nous donne des outils extraordinaires en matière d'accès à l'information. Parce que à la CTAF on a un douanier, des policiers, 12 experts qui travaillent avec moi sur les marchés et qui ont été très bien recrutés. J'ai aussi des juristes de très grande qualité et je suis capable d'aller regarder ce qui se passe sur le marché. Bientôt on aura une grande opération qui va se faire avec l'Union Européenne sur Hannibal 2 où on va traquer le cash. Un expert vient de déclarer qu'on a 12 milliards de dinars qui sont en dehors du système, à la Banque Centrale on a fait l'étude, ce ne sont que 3 à 4 milliards qui sont en dehors dont 2 milliards entre la Libye et l'Algérie parce qu'ils détiennent notre argent en tant que devises. Ils ont raison puisque en Libye le dinar libyen est très volatile et malgré le taux du dinar tunisien qui est à la baisse, ils trouvent que notre dinar est une



monnaie refuge pour eux et ils la gardent et l'utilisent.. Les algériens arrivent aussi avec leurs dinars tunisiens en poche pour payer les actes médicaux. Tout le secteur du tourisme médical venant d'Algérie est payé en dinars tunisiens.

Concernant les bureaux de change, on ne peut pas aller pour le moment à un agrément sur plusieurs bureaux parce qu'on est dans une démarche extrêmement compliquée. Cette nouvelle manière de fonctionner aurait dû être faite non seulement avec le bureau de change mais aussi avec l'amnistie de change dont la loi est au Parlement et qu'on n'a pas pu faire passer depuis une année. Cela pourtant aurait pu nous permettre d'avoir entre 500 à 700 millions d'euros supplémentaires.

Beaucoup de personnes pensent qu'en ayant des dinars ils peuvent les convertir en devise à souhait. Il est vrai qu'il a été question de la convertibilité totale du dinar avant la Révolution mais en ce temps là il n'y avait ni les problèmes ni les déficits du commerce extérieur qui existent aujourd'hui. Quand on a préparé le Budget de 2018 avec un baril de pétrole à 54 dollars, c'était en se basant sur les statistiques du Fonds Monétaire International. Aujourd'hui le baril est à 75 \$. En conséquence et malgré l'augmentation des recettes touristiques qui ont augmenté de 350 millions de dollars sur les 9 mois et les 150 millions de dollars qui constituent les envois de nos travailleurs à l'étranger sur les 9 mois aussi totalisant 500 millions de dollars, le déficit est de 300 millions de dollars parce que la variation du pétrole est de 800 millions de dollars. Cela explique la volonté d'économiser les devises dont nous disposons.

Par contre je suis convaincu qu'il y a beaucoup de tracasseries dans le secteur bancaire qui a ses propres tords et qui n'est pas en train de nous aider car il commence à avoir une attitude particulière suite à la promulgation des nouvelles lois anti money lender etc. Les banques ne veulent pas prendre leurs responsabilités et on a des centaines de dossiers qui arrivent à la Banque Centrale et y restent des mois durant pour nous apercevoir à la fin que l'intermédiaire agréé aurait dû faire le travail tout seul et que les dossiers

qu'ils nous envoient n'ont pas besoin d'être traités au niveau de la BCT.

QUESTIONS

DEUXIÈME SERIE

MR LAURENT BILLET

STÉ FLEXINOV



Je suis représentant d'une société offshore en Tunisie depuis 2011. Je voulais savoir si la Banque Centrale autoriserait le financement par les banques tunisiennes pour les sociétés offshore? Merci.

MAÎTRE SONIA BEN REGUIGA

FONDATRICE | ASSOCIÉE | SBR AVOCATS | AVOCATE À LA COUR - SPÉCIALISTE EN ARBITRAGE INTERNATIONAL, EN DROIT DES CONTRATS ET EN LOBBYING À PARIS



Tout d'abord, merci beaucoup pour votre franchise M. le Gouverneur. Je voudrai poser une question en rapport avec les crypto monnaies, les blockchains et les ICO. J'ai entendu ce que vous avez dit, et sauf erreur de ma part, vous avez formé un groupe de travail qui travaille actuellement sur ces sujets.

Vous devez savoir qu'à Malte en mai 2018, trois projets de lois ont été déposés. Malte veut être le fer de lance de la crypto monnaie en Europe. Sommes nous suffisamment visionnaires pour faire de la Tunisie le fer de lance de la crypto monnaie en Afrique? On a des Milliards de Dollars avec des centaines de sociétés de crowdfunding qui cherchent des pays pour s'installer. Evidemment il y aurait des commissions et tout un tas de choses à faire. Et contrairement à ce qu'on pense, c'est l'avocate qui parle, la société civile ici dicte le droit, ce n'est pas le droit qui dicte à la société civile son évolution. Ces sociétés cherchent la sécurité juridique, le contrat tient lieu

de loi entre les parties, il suffirait simplement de les sécuriser d'un point de vue juridique avec des contrats en mettant en place un guichet unique peut être avec le biais de la Banque Centrale et cela vous permettrait de rembourser votre endettement et ramener des milliards de dollars en Tunisie.

MR WALID KHOMSI

STÉ TEXPRO CORP



Je voudrais tout d'abord remercier M. le Gouverneur de la Banque Centrale pour tous les éclaircissements et les actions qu'il a pu exposer. J'aimerais poser 2 ou 3 questions très simples.

La Banque Centrale étant le baromètre de l'activité économique de la Tunisie, la question qui se pose est si on a des prévisions quant à l'évolution

du cours de change particulièrement l'Euro sachant qu'il impacte de façon directe le taux d'inflation du pays qui reste calculé sur un panier désuet et qui ne traduit plus les besoins nouveaux ?

2ème question :Est ce que dans l'économie interne du pays il y a un problème de manque de liquidités ou bien trop de liquidités parce qu'on entend les 2 analyses ? Merci.

MR ATIA LORAYEDH

PDG SODIS SICAR



Merci et félicitations M. le Gouverneur pour tous les efforts que vous avez consentis en compagnie de notre Ministre de Finances M. Ridha Chalgoum pour arriver à porter nos jours de réserves en devise de 74 à 84 jours environ.

Vous venez de dire tout à l'heure qu'on est en train de perdre des opportunités. Je

dirige personnellement une société d'investissement à capital risque, la société d'études et développement et d'investissement du Sud, SODIS SICAR, Je ne vais pas parler en cette qualité mais en tant que citoyen de la région du Sud proche du pôle touristique Djerba Zarzis. Comme vous devez le savoir, dans les zones touristiques, tous les métiers qui tournent autour de cette activité comme les animateurs, les artisans, les restaurateurs etc... acceptent les paiements en devises, ce qui est une réalité mais lorsqu'ils se dirigent à la banque pour les échanger en dinars, ils se font refusés leurs billets donc ils sont obligés de se diriger vers le marché parallèle. Je côtoie des amis banquiers, d'après eux il ya là

des opportunités de dépôts de devises mais se basant sur la politique de lutte contre le blanchiment d'argent, ils sont tenus de demander l'origine de ces fonds ou la déclaration de l'importation de ces fonds.

Est il possible de trouver un mécanisme qui permette le contrôle à posteriori pour profiter de ces opportunités qu'on est peut être en train de rater ? Est ce qu'il y a des mesures d'assouplissement pour permettre l'encaissement de ces montants qui ne sont pas très importants mais quand le tourisme va, ils sont quotidiens ?

Merci.

MR SAHBI MAHJOUR

STÉ SADIRA



Je voudrais commencer par remercier M. le Gouverneur pour son discours encourageant et optimiste. Le grand problème que je constate en Tunisie que je parcours d'Est en Ouest et du Nord au Sud est le cash. Tous les travailleurs occasionnels sont payés en cash et tous les achats dans les petits villages se font aussi en cash. Personne ne prend

la carte de crédit ni le chèque. Quand je vois qu'il y a des pays d'Afrique noire qui ont développé tellement le paiement par la Smartphone et que le jour de paie chez nous, la première dépense que font les ouvriers est l'achat de cartes de recharges téléphoniques pour leurs portables je crois que ce système peut être implémenté sans problèmes. S'il vous plaît développons ce moyen parce que pour nous c'est un gros problème de transporter de l'argent liquide.

Le deuxième point qui me fait mal est de voir qu'on doit vider les comptes en devises pour faire des importations avant d'utiliser ce qu'on a comme crédit sur les comptes en dinars. Ceci a comme conséquence M. le Gouverneur que l'argent reste dehors. Tous les partenaires dans les projets en joint venture vous disent, on va garder l'argent chez nous, faites les importations d'abord et après on va ramener l'argent si on en a besoin. Je ne sais pas à quoi sert cette directive de la Banque Centrale si ce n'est à diminuer nos réserves en devises. Tous les gens qui ont en la possibilité gardent leurs devises dehors parce que quand ils vont faire des importations ils doivent s'engager à dire qu'ils n'ont plus un sous en devises. Je voudrais bien qu'on m'explique le sens de cette directive ?

Ma dernière question et c'est une remarque personnelle est en rapport avec l'Administration des banques publiques. Je fais partie d'un Conseil, je n'arrive pas à comprendre comment on fait appel à des candidatures. Est ce que les candidats viennent selon leurs compétences ou est ce on fait appel à un chasseur de têtes qui ramène les compétences ?

MR YOUSSEF TAKKARI

EXPERT COMPTABLE – REPRÉSENTANT LE GROUPE DEMCO



Je représente aujourd'hui le Groupe Demco qui est un Groupe tuniso-belge de textiles. J'ai 2 questions : la première s'adresse à M. le Représentant de l'UE, concernant le classement de la Tunisie comme paradis fiscal. Je voudrais juste souligner que le régime de faveur à l'exportation existe en Tunisie depuis la fameuse Loi Avril 72 et que depuis 2014, les exportateurs ont

commencé à payer des impôts à un taux d'imposition assez respectable par rapport à la plupart des pays européens. Et c'est paradoxalement quand nous avons commencé à payer des impôts que nous sommes retrouvés classés comme un paradis fiscal. Il y a là un paradoxe et une incompréhension de la part de beaucoup d'investisseurs étrangers implantés en Tunisie ?

La deuxième question s'adresse à M. le Gouverneur de la Banque Centrale concernant les difficultés des sociétés qui n'ont pas le statut de société offshore pour payer des prestataires étrangers. On a de plus en plus mal à faire des paiements étrangers, parfois ce sont des sociétés qui même si elles n'ont pas le statut d'offshore font beaucoup d'export. Il faut comprendre que le paiement de ces prestations est vital pour la poursuite de l'activité export et pourtant on est souvent appelé à attendre des délais qui sont vraiment intenable quand nous sommes dans l'urgence de payer nos prestataires ce qui pose beaucoup de problèmes. En fait nous comprenons parfaitement que la Tunisie ait des contraintes macro économiques, nous savons qu'il y a une rareté des devises et que l'Etat doit d'une manière ou d'une autre limiter un peu la sortie de ces devises. Ce que nous proposons c'est de cadencer ou de réserver la possibilité d'importer aux exportateurs. Il y a des pays qui sont entrain d'aller dans ce sens pour transposer la contrainte macro économique à l'entreprise directement ce qui pourrait être un début de solution ?

MR RIDHA SHILI

CHERCHEUR UNIVERSITAIRE ET CONSULTANT EN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



J'ai une question pour M. le Gouverneur de la BCT. Je voudrais savoir si dans toute la panoplie des réformes qui concernent la transparence et la bonne gouvernance dans le secteur financier en général, il y a des mesures spécifiques adressées à la CDC (Caisse de Dépôts et Consignations) ?.

MME RIADH ZEGHAL

PROFESSEUR ÉMÉRITE EN SCIENCES DE GESTION



Je dois dire qu'aujourd'hui j'ai été ravie de retrouver un collègue et ami, j'hésitais à dire M. le Gouverneur. Dans ce climat qu'on a en Tunisie, je voudrais souligner combien Marwen Abassi a apporté un discours très rassurant et il l'a fait non seulement avec beaucoup d'humilité et un attachement à

la démocratie et à la bonne gouvernance, mais aussi avec une approche stratégique qui tend vers la progressivité avec cette invitation à la patience. Le processus démocratique est en effet un projet à long terme qui demande énormément de temps.

Je ne suis pas outillée pour discuter des questions financières, mais par contre je travaille depuis un certain temps avec les Régions et particulièrement les régions déshéritées et il ya une question qui n'a pas été beaucoup développée ici, à savoir la question de l'inclusion financière. Quelle serait la stratégie de le BCT concernant cet aspect ?

La question de la crypto monnaie est aussi très importante, est ce qu'elle représente une opportunité pour la Tunisie? et puis enfin ce que vous pensez de cette nouvelle institution que sont les bureaux de change ? Merci.

MR MOHAMED SALAH FRAD

DG STÉ UGFS-NA, MODÉRATEUR



Quel est le profit des investisseurs qui ont participé à la dernière émission lors de la sortie de la Tunisie sur le marché international ?

Je commence par donner quelques éléments concernant la dernière sortie de la Tunisie sur le marché international :

1 - Le budget indiquait ses besoins pour 1 milliard, nous au niveau de la BCT, on est sorti pour seulement 500 millions €, montant dont le Ministre des finances avait besoin.

2- On a eu des investisseurs de premier rang tels que les fonds de pensions, notamment suédois, norvégien et danois. Les américains étaient extrêmement présents mais ils voulaient des taux plus élevés. On en a eu les meilleurs, ils sont venus mais ils étaient sur des niveaux beaucoup plus élevés. On n'a pas eu de « Hot Money » (les fonds spéculatifs à court terme - NDLR), on n'a eu que des investisseurs de grande qualité.

Sur la question de l'inclusion financière, les chiffres qui nous viennent de l'INS, indiquent que l'informel ne fait même pas les 35%. Beaucoup de personnes ne font pas de différence entre économie informelle, commerce parallèle, économie sous terrain etc... Les chiffres dépendent des définitions. Le commerce parallèle ne pose vraiment pas de problème, par contre l'économie informelle est beaucoup plus importante. En tous cas ce n'est pas 54%. En outre, beaucoup de ce qu'on peut considérer comme informel est considéré par la comptabilité nationale comme faisant partie des statistiques qui est en l'occurrence de 28% qui sont déjà dans les 100 Milliards de PIB. Le reste ce n'est même pas le commerce informel, c'est tout ce qui est illicite où il ya de la criminalité etc... et là on est à 7-8%. Donc on est à 35% au total et cela dépend des évaluations.

On vient de terminer une étude où il y a eu une analyse avec des chiffres clairs. On a vu 7000 ménages. Les premiers résultats sont catastrophiques. Et pour répondre à Si Sahbi envers qui j'ai beaucoup de respect par rapport à son cursus qui est en pleine démarche inclusive.

Pour ce qui est du Cash, les institutions financières sont très implantées dans toutes les régions du pays, par contre l'accès à ces institutions est nul.

On a aussi un observatoire d'inclusion financière et on calcule les couts des transactions. Ces couts sont en train de monter en flèche. Aujourd'hui si vous êtes un tunisien moyen ayant un salaire de couple de 1500 TND, vous payez entre 300 et 400 TND pour votre compte bancaire, ce qui est exorbitant. Donc il ya du travail à faire, si on veut réellement développer du Digital Payment et aller dans ce sens il ya une opportunité et il faut la saisir.

Pour ce qui est de la crypto monnaie, blockchains et autres, personnellement, la première chose que j'ai entreprise en arrivant à la BCT a été le «Blockchain Summit», on a aussi organisé le Hackathon de 35 heures. On a trouvé des jeunes à la BCT qui maîtrisaient déjà les technologies et qui ont développés des outils notamment la question du chèque etc...

Sur la Crypto Currency, on peut discuter parce qu'il ya une attitude par rapport à cela au niveau de la Banque de France ou la Banque International Settlement par exemple. C'est une idée sur laquelle on est en train de travailler mais il faut au préalable préparer une plateforme au niveau

REPONSES

A LA DEUXIEME SERIE DE QUESTIONS

SE MAROUANE EL ABASSI
GOUVERNEUR DE LA BCT



technologique chez la BCT pour tout ce qui est établissements de paiement et faire sortir la circulaire sur ces établissements de paiement qui est prête et qu'on va sortir incessamment. Il nous faut en 3ème lieu le Startup Act dont la circulaire est aussi prête et qu'on va partager aussi. Il faut noter qu'on va passer de 10.000 à 100.000 pour la carte

technologique et chaque jeune tunisien qui a son Startup Act pourra utiliser son argent comme l'aurait utilisé un jeune de Singapour, par exemple, et n'aura donc aucun problème de change. Je pense que cela est l'avenir et on ne peut pas y échapper.

Le Digital Payment on y est en plein, l'association professionnelle des banques vient de sortir son cahier des charges. Sur une période, on a eu des problèmes sur les paiements internationaux avec la société Paypal qui pratiquement n'ont pas voulu de nous parce que notre taille n'était pas importante pour eux. On a ramené la Banque Mondiale qui est en train d'évaluer les autres acteurs et constate ce qu'il ya comme benchmarks au niveau mondial et on choisira le meilleur.

Pour trouver une réponse à la problématique de l'utilisation excessive du cash dans l'économie, la BCT a fait il ya 2 ans une opération importante de Decashing. Aujourd'hui on est en train de travailler dessus avec Euro Group et dans les mois à venir on va avoir un Action Plan.

Pour ce qui est du change manuel de devises, sur le principe il ya 2 choses importantes, la cote des changes est aujourd'hui extrêmement compliquée. On ne peut pas dire qu'en 2 mois on peut régler cette question. Nous avons un rendez vous important le 7 et 8 décembre à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises qui organise un évènement sur la politique monétaire et la politique de changes. J'ai demandé à nos équipes de préparer 5 ou 6 mesures qui pourront être conduites par la BCT parmi lesquelles figurera le FastTrack. Cela veut dire que si quelqu'un exporte, importe et a des devises, pourquoi le bloquer pendant 2 mois sachant que s'il demande une extension à la BCT, celle-ci ne lui refuse jamais et le lui accorde après le délai de 2 mois. Pourquoi vous m'obligez en tant que BCT à le bloquer, faites de sorte qu'on ne bloque plus ce genre d'opérations sachant qu'il y a ex-post (réalisation des retours sur investissements-NDLR). Nous sommes en train de réfléchir à un genre de deal, un Gentleman Agreement pour faire en matière de change exactement comme ce qui se fait pour l'Opérateur Agréé en douanes avant la fin de l'année. Nous aurons aussi «Quick

Wins» avant le 7-8 décembre sur un certain nombre de choses. On va établir une liste et celui qui veut rentrer dans cette liste, devra être d'accord sur le pré requis de cette liste. Parce que de l'autre coté il y a en Tunisie beaucoup de ce que j'appelle des « passagers clandestins ». Donc il faut qu'on fasse attention. Entre temps si vous exportez ou vous faites des investissements à l'international je n'ai pas de problème et je pense au contraire qu'il faut passer à un autre cap.

Il faut aussi trouver des solutions pour ramasser les devises qui existent dans le secteur informel. Cela permet à la BCT de payer des taux de 3% en Tunisie au lieu des 5% à l'étranger. Celui qui dépose ses devises sera aussi gagnant car au lieu de les cacher chez lui cela va lui rapporter de l'argent. J'ai personnellement un compte en devises qui date du temps ou j'étais à la Banque Mondiale en tant que prestataire de services. Ce compte en devises je l'ai toujours utilisé sans jamais le changer. Quand le dollar a bougé j'ai été payé en Tunisie et le dollar est payé aujourd'hui 1,6% alors que même aux Etats Unis je ne peux pas avoir cet avantage. Il faut aussi jouer le jeu, on ne peut pas aujourd'hui ne pas jouer la transparence. Il est aussi nécessaire que la BCT se dote d'outils pour l'ex post.

Pour ce qui est de l'informatique, je pense que ce genre de choses doit être réglé au niveau de la banque et non au niveau de la BCT. On fera en sorte que les F1 et F2 soient traités au niveau des banques qui doivent aussi prendre leurs responsabilités et faire leur boulot pour fournir des services en contrepartie des commissions qu'elles perçoivent et non pas demander à la BCT de le faire à leurs places.

Sur la question des liquidités s'il y en a peu ou beaucoup, en fait la Tunisie évoluait avec 5-6 milliards et tout fonctionnait correctement. Quand vous dites que vous avez un problème de liquidités, c'est que vous avez un problème de déstructuration. Avant on disait qu'il ya avait de l'épargne, cette épargne était aussi institutionnelle. Cela veut dire que toutes les entreprises publiques faisaient aussi de l'épargne et permettaient d'avoir 5-6 milliards qui étaient dans le marché interbancaire. Aujourd'hui toutes ces entreprises publiques sont devenues demandeuses à la fois de dinars et de devises. Il faut donc régler cette question d'entreprises publiques, celle de la confiance et aussi la question de thésaurisation pour que les gens recommencent à mettre leur argent dans les banques. Il faut aussi régler le problème de l'informalité et du cash au niveau de l'économie. Je pense que ces questions doivent être réglées fondamentalement l'année prochaine pour que ceux qui viendront après puissent commencer sur des bases solides.

MR MONGI GOAIED SECETAIRE GNERAL CTNCI

Monsieur Le Gouverneur, un grand merci. Je crois que vous nous avez enseigné comment ne pas perdre les opportunités, je crois que votre visite aujourd'hui ne peut pour nous qu'être une opportunité gagnée.

Je vous en remercie encore .

L'interview

MR GÉRALD AUDAZ

CHEF DE SECTION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DÉLÉGATION DE L'UNION EUROPÉENNE EN TUNISIE



Q/ La majorité des tunisiens perçoivent le classement de la Tunisie dans la liste noire comme une injustice et ne comprennent pas l'attitude de l'Europe qui d'un côté fait de son mieux pour aider la Tunisie dans cette période transitoire fragile, et de l'autre l'accable sans ménagement quand des écarts sont constatés par le Parlement de Strasbourg sans même lui accorder les délais nécessaires pour lui permettre de se mettre à niveau ; d'autant plus que la même attitude n'est pas observée pour des pays dans la même situation, comment expliquez-vous ce paradoxe ?

R/ En réalité il ne s'agit ni d'un paradoxe, ni d'une injustice. Les problématiques de l'évasion fiscale, de la lutte contre le

blanchiment d'argent et du financement du terrorisme sont des sujets sérieux que tous les Etats de ce monde, sans exception, tentent de régler depuis des décennies. Vous le savez, ce sont des phénomènes qui sapent l'autorité des Etats et tous leurs efforts pour assurer une réelle redistribution de la richesse produite pour plus de justice et de cohésion sociale.

L'Union européenne s'est dotée d'outils contraignants via deux mécanismes distincts:

- 1 - un mécanisme de supervision des juridictions dotées de dispositifs fiscaux constituant une forme de dumping fiscal (que les médias tunisiens ont, par abus de langage, baptisé "liste des

paradis fiscaux")

- et 2- un mécanisme de suivi des juridictions qui ne participent pas de manière suffisamment convaincante aux efforts internationaux de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et qui retranscrit en droit interne européen la liste du GAFI. L'inclusion de la Tunisie dans ces deux listes, ne constitue en rien une injustice ni un ciblage particulier, dans la mesure où des pays comme le Maroc, la Jordanie, la Turquie et même la Serbie (pays candidat à l'adhésion à l'Union Européenne) ont également figuré sur les listes européennes. Les listings n'ont donc jamais visé la seule Tunisie.

Par ailleurs, l'inclusion de la Tunisie sur les deux listes européennes ne contredit pas les efforts de l'Union Européenne pour aider le pays dans sa transition démocratique et économique. Au contraire. La raison d'être de notre coopération est d'aider la Tunisie vers plus de stabilité et d'autonomie financière, et de permettre à l'Etat de mieux répondre aux nombreux besoins sociaux qui s'expriment. Or, comment pourrions-nous atteindre ces objectifs si des pans entiers de l'économie continuent

d'échapper à l'impôt et ne contribuent pas à l'effort de financement des services et des politiques publics?

Par ailleurs, dans un pays où le secteur informel représente une part si importante de l'économie (entre 35% et 50% du PIB selon les estimations) et où des trafics en tout genre prospèrent aux frontières avec la Libye par exemple, se doter d'outils performants pour lutter contre le blanchiment des capitaux issus de ces trafics est une nécessité absolue.

Q/ En classant la Tunisie dans la liste grise, l'UE n'est elle pas en train de "se tirer une balle dans les pieds" puisqu'elle pénalise ses propres ressortissants et entreprises basées en Tunisie, pour justement pouvoir mieux lutter contre une plus âpre concurrence de la Chine et des pays du Sud Est Asiatique, leur donnant la même occasion de s'approprier encore plus les marchés européens, que pensez vous de cet aspect ?

R/ Cette décision a été prise par les Ministres des Finances et de l'Economie des 28 Etats Membres, pour honorer leurs engagements internationaux en faveur de la lutte contre l'évasion fiscale et la lutte contre le blanchiment d'argent. Après les multiples scandales financiers (OffshoreLeaks, SwissLeaks, PanamaPapers, etc.) les citoyens européens ne voulaient plus de déclarations à l'occasion de sommets internationaux mais des actes. Et ces actes ont été pris.

Sur la question de la taxation des entreprises totalement exportatrices, je retiens de nos échanges avec le Ministère des finances que la Convergence des taux d'impôts sur les sociétés entre le secteur onshore et le offshore était déjà en gestation depuis quelques années. La loi de finance de 2014 avait d'ailleurs déjà acté l'augmentation de l'IS à 10% dans la perspective d'un rapprochement des taux. La Loi de finances de 2019, en cours d'adoption, propose finalement une convergence autour d'un taux de 13,5% qui reste globalement compétitif sur le plan international. Donc, non je ne pense pas que l'UE se tire une balle dans le pied si la Tunisie elle-même considère que c'était la voie qu'elle devait prendre.

Q/ Vos liens économiques séculaires entre la Tunisie et l'Europe, ne pensez vous pas que le moment est venu pour repenser ces liens et mettre

en place un nouveau paradigme plus en rapport avec la réalité d'aujourd'hui, d'autant plus que la Tunisie n'est que le prélude à ce que vivront sans doute plusieurs autres pays dans le futur ?

R/ Vous avez tout à fait raison. Et c'est dans cet esprit que l'UE a fait une offre ambitieuse à la Tunisie: l'ALECA. Cet acronyme déchaîne les passions, mais ce qui est proposé à la Tunisie, ce n'est ni plus ni moins qu'une intégration à la carte – en fonction des priorités tunisiennes – au marché unique européen. C'est une offre unique qui est faite à la Tunisie qui n'est pas du tout une "soumission économique" comme certains ont choisi de présenter le sujet, mais un engagement – si la Tunisie le souhaite évidemment – de rapprocher progressivement son cadre normatif en matière économique avec le cadre européen, afin d'intégrer pleinement un marché qui offre des opportunités immenses. Dans ce cadre, la mise à niveau de l'agriculture tunisienne, ainsi que l'amélioration de sa compétitivité aux standards internationaux prend une place très importante.

Très concrètement et pour dissiper tous les fantasmes qui entourent cet accord, de quoi s'agit-il? Il s'agit de veiller à ce que la législation sur les marchés publics – par exemple – assure une transparence optimale des appels d'offre pour plus de transparence dans l'utilisation des deniers publics. Qui peut sérieusement objecter à cela? Il s'agit de définir des normes sanitaires et industrielles pour une protection optimale des consommateurs: qui peut vouloir s'opposer à ça? ; Il s'agit aussi de définir des standards de protection environnementale élémentaires. Encore une fois, qui peut trouver à y redire dans le contexte climatique actuel? Il s'agit de veiller à ce que le jeu de la concurrence permette à n'importe quel entrepreneur qui le souhaite d'investir sur un marché et d'y tenter sa chance, sans devoir se confronter à une myriade d'obstacles réglementaires et administratifs qui de facto protègent les acteurs en place. Qui peut s'opposer à cela?

C'est donc cela l'ALECA: se mettre d'accord sur des principes communs qui permettent à l'activité économique de se déployer et de prospérer selon des règles transparentes qui assurent en même temps la protection du consommateur et de l'environnement. Bref, il ne s'agit de rien d'autre que de poser les bases d'un système économique qui rassure les acteurs économiques et les investisseurs afin de relancer la croissance dont la Tunisie a tant besoin.

■ SOCIÉTÉ DU MOIS

TOTAL TUNISIE



**MR. MANSUR
ZHAKUPOV**
DG Total Tunisie

«La Tunisie fait partie d'un cercle très restreint de pays où les trois branches historiques de Total se sont déployées à grande échelle. Cela reflète le chemin parcouru ensemble depuis 70 ans et prouve le profond attachement de Total à la Tunisie.

▪ Total a beaucoup œuvré pour la mise en valeur du domaine minier tunisien. Même si nous avons cédé nos activités de prospection et production en 1997, aujourd'hui encore plus de la moitié de la production domestique de pétrole et de gaz provient des champs découverts par Total, comme celui d'Ashtart, le premier gisement offshore tunisien, inauguré par le Président Habib Bourguiba en 1973.

▪ Total exerce une activité manufacturière de transformation des élastomères à forte valeur ajoutée pour les secteurs aéronautique et automobile avec Hutchinson Tunisie à Sousse où nous employons 900 personnes en direct.

▪ Total est leader de la distribution des produits pétroliers en Tunisie avec Total Tunisie qui commercialise les blockbusters comme TOTAL QUARTZ et ELF (lubrifiants que la plupart des marques automobiles en Tunisie ont choisis) et TOTAL EXCELLIUM (la dernière génération de carburants qui nettoient votre moteur km après km). Les lubrifiants et les carburants de Total sont les fruits de plusieurs années de R&D qui engagent chaque année



plus de 100 millions d'euros.

Pour soutenir l'émergence de la Tunisie comme le hub de formation supérieure et professionnelle du continent, en 2015 Total a choisi Rades pour y installer un centre de formation international dit Rades Training Center qui forme aux métiers de la logistique et de l'approvisionnement pétrolier et qui reçoit plus de 500 cadres par an venant de toute l'Afrique et du Moyen Orient.

Nous œuvrons pour développer les activités de la dernière-née des branches de Total – Gas Renewables and Power – en Tunisie, en commençant par l'appel d'offres en cours dans le cadre du régime des concessions (500 MW photovoltaïque et 500 MW éolien).

Quelques mots sur l'ancrage dans le territoire et la citoyenneté de l'entreprise :

- 99.5% de notre personnel sont tunisiens.
- Notre responsabilité sociétale est structurée autour de quatre axes avec plusieurs projets concrets : sécurité routière, environnement et climat, patrimoine et dialogue des cultures, éducation et insertion professionnelle des jeunes. »



SITIC AFRICA 2019 18-20 JUIN 2019 AU PARC DES EXPOSITIONS DU KRAM-TUNIS SALON INTERNATIONAL DU NUMÉRIQUE DEDIE À L'AFRIQUE

Faire de la Tunisie un Hub International du Numérique tel est le premier objectif de SITIC AFRICA qui est un Salon International du Numérique orienté totalement Business.

Dédier cet important Salon International des technologies de l'Information et de la Communication à l'Afrique s'inscrit dans la poursuite de trois objectifs majeurs :

- 1- Rapprocher les professionnels et donneurs d'ordres africains de l'offre tunisienne dans une approche partenariale gagnant-gagnant.
- 2- Créer une plateforme pour des échanges afro-africains dans le Numérique et contribuer à l'intégration africaine par l'échange d'expériences, la coopération et le partenariat.
- 3- Ouvrir cette plateforme africaine à la coopération triangulaire avec les pays développés. Cette coopération triangulaire pourrait générer de l'investissement, du développement, de l'innovation et permettre aux opérateurs africains d'avoir plus d'opportunités de contacts d'affaires à l'international. La 1er édition du SITIC AFRICA a démarré en 2016 et



avait réuni 156 exposants et 3500 visiteurs dont 136 décideurs publics et privés africains et les responsables d'une cinquantaine d'entreprises algériennes.

La 2ème édition 2017 avait réuni 136 exposants et a drainé plus de 5500 visiteurs dont notamment 200 décideurs publics et privés africains et 70 hommes d'affaires et banquiers maghrébins.

La 3ème édition 2018 avait réuni 80 exposants tunisiens et des pavillons internationaux Canadien, Jordanien, Algérien et Chinois et a drainé plus de 6000 visiteurs dont plus de 250 décideurs publics et privés africains et plus de 350 représentants d'entreprises européennes.

■ SALONS & MANIFESTATIONS

SALON INTERNATIONAL DES COMPOSANTS ET PIÈCES DE RECHANGE « TUNISIA AUTOMOTIVE 2018 » DU 27 AU 30 NOVEMBRE 2018, AU PARC DES EXPOSITIONS DU KRAM

Manifestation professionnelle organisée en partenariat avec le CETIME, l'UTICA, l'APII,, FIPA et Cepex.

Le Salon présentera plusieurs filières telles que :

- des équipements et fabricants de composants et pièces de rechange de tous matériels roulants
- des matériaux et équipements pour la fabrication des composants et pièces de rechange
- des représentants des fabricants internationaux de composants et pièces de rechange automobiles
- des fournisseurs d'accessoires, de lubrifiants et de consommables
- des fournisseurs d'équipements de garages et d'entretien automobile

www.tunisia-automotive.com.tn



FORUM DE L'INVESTISSEMENT EN TUNISIE : 20 ET 21 JUIN 2019

Sous le thème : la Tunisie à l'avant-garde de l'intelligence artificielle
 » RDV jadis annuel devienra biennal à partir de la prochaine Edition.
 L'Édition 2019 du Forum sera fixé sur la Tunisie en tant que pays à l'avant-garde de l'intelligence artificielle, attractif dans le domaine des technologies de la Communication et de l'informaton.



FUTURALLIA 2018 DU 14 AU 16 NOVEMBRE 2018 À TUNIS



Inauguration de la 22^{ème} édition du Forum FUTURALLIA TUNISIA 2018, par le Chef du Gouvernement, Mr Youssef Chahed, pour la première fois dans un pays africain; et ce, en présence de membres du Gouvernement, ainsi que d'éminents experts et personnalités du monde économique et financier.

Véritable succès de ce Forum;

* nos plus sincères félicitations à Si Tarek Cherif Président de Conect, Membre de notre Chambre et à toute son équipe

Ce Forum constitue une nouvelle opportunité pour renforcer les partenariats tripartite tuniso-étranger pour l'Afrique.

Une occasion de promouvoir le climat d'affaires en Tunisie, ainsi que les projets d'infrastructures, dans le cadre du partenariat public privé (PPP), en présence des plusieurs Chefs de délégations étrangères.

L'ouverture de ce forum d'affaires, qui compte une participation remarquable de plus 650 Chefs d'entreprises venus de plus de 30 pays représentant plusieurs secteurs

plus de 8000 rencontres B2B et des dialogues directs entre les participants, distribuées selon un calendrier de 10 à 16 rendez-vous préprogrammés. Des espaces d'exposition sur 800 m² ont été installés pour mettre

en valeur les produits et les services des entreprises participantes et partenaires.

Notons que plusieurs entreprises participantes ont exprimé un grand besoin en terme de compétences et en savoir-faire, deux atouts majeurs qu'offre le Site Tunisie.

De plus, un village innovation sur 100 m² est mis à la disposition d'une sélection de start up, afin de leur faciliter l'accès à l'International.



MEMBERSHIP

Plus d'informations, nous offrons ici à nos nouveaux membres cet espace pour présenter leurs activités : 1 Nouveau membre :

1) STÉ TOTAL TUNISIE

- Activité : Distribution de produits pétroliers
- Tel : +216 31 365 460/ Fax : +216 71965269
- Email: Mansur.ZHAKUPOV@total.tn
- Nom du Dirigeant : Mansur Zhakupov
- (parrainée par Mr Mongi Goaid)

AGENDA DES FOIRES ET SALONS

AUX PAYS-BAS

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
STAINLESS STEEL WORLD CONFERENCE & EXHIBITION Salon international et conférence sur l'acier inoxydable	annuel	Maastricht	13.11 - 14.11 2018
METS TRADE Salon de l'équipement pour la marine	annuel	Amsterdam > RAI International Exhibition and Congress Centre	13.11 - 15.11 2018
METSTRADE Salon international des équipements pour la marine et la plaisance	annuel	Amsterdam	13.11 - 15.11 2018
INSIDE FESTIVAL Festival mondial de l'architecture d'intérieur	annuel	Amsterdam > RAI International Exhibition and Congress Centre	28.11 - 30.11 2018
ALGAEUROPE CONFERENCE Congrès international sur les algues	annuel	Amsterdam	04.12 - 06.12 2018

EN TUNISIE

NOM DU SALON	PÉRIODICITÉ	VILLE / LIEU	PROCH. DATE
SALON DE LA DÉCORATION ET DU DESIGN DARDÉCO Salon de la décoration, du design et du luminaire	annuel	Tunis	01.12 - 23.12 2018
MOBILIA, DECOR ARTISANAT Salon de l'artisanat	annuel	Sfax > Parc des expositions de Sfax	13.12 - 23.12 2018
SALON DE L'ENTREPRENARIAT Le Salon de l'Entrepreneuriat est une opportunité de rencontres, d'informations, d'échanges pour accompagner les entrepreneurs et porteurs de projets à développer/ créer leurs entreprises à travers un programme d'exposition, rencontres B2B, conférences	annuel	Tunis	fév. 2019 (?)

BIBLIOTHÈQUE DE LA CTNCI

Sont à votre disposition, revues de presse et périodiques, du mois édités en Tunisie et/ou à l'étranger :

- Réalités
- Jeune Afrique
- Périodiques de Conjoncture de la BCT
- Economiste Maghrébin
- African Manager
- FIPA : New Economic Vision
- Le Manager
- EY: Commentaire de LF 2018
- Le courrier de l'Industrie N° 136 Juin 2017
- Impact Magazine économique Tuniso Allemand N°3/2017
- Tunipages Edition 2017/2018 : Annuaire professionnel Industrie & Technologies

CTNCI ET RÉSEAUX SOCIAUX



Désireuse de partager davantage le contenu de sa lettre mensuelle notamment et son activité en général, il a été décidé d'être davantage présent sur ces créneaux. Votre contribution reste vivement souhaitée.



CTNCi

TUNESISCH
NEDERLANDSE KAMER
VAN KOOPHANDEL EN
INDUSTRIE



CHAMBRE
TUNISO-NÉERLANDAISE
POUR LE COMMERCE
ET L'INDUSTRIE

الغرفة التونسية الهولندية للتجارة والصناعة

**Newsbrief bientôt diffusée
sur les réseaux sociaux**



facebook



twitter



instagram



linkedin



*Mongi Goaied
Secrétaire Général*

21/11/2018